



1. Description

Elément préfabriqué en béton de type prémur composé de 2 parois en béton de 6 à 7 cm d'épaisseur reliées par des poutres tridimensionnelles, épaisseur totale du mur de 20 à 40 cm. Les armatures principales nécessaires à la stabilité du voile en béton sont incluses dans le voile en béton préfabriqué.

Caractéristiques générales

- Dimension maximum : 7,88 m X 3,50 m (l'élément peut être monté verticalement ou horizontalement)
- Réalisation sur-mesure
- Epaisseur standard totale du prémur : 20, 24, 25, 30, 36, 40 cm
- Epaisseur des parois: 6 cm ou 7cm
- Poids : environ entre 300 kg/m² et 350 kg/m²
- Armatures suivant bureau d'études
- Réservations et découpes de toutes formes et dimensions possibles
- Possibilité d'incorporer des boîtiers électriques, des tubages vide, etc...
- Parement extérieur résistant aux chocs et à l'eau (une barrière d'étanchéité telle que cimentage, goudronnage et membrane de protection n'est plus nécessaire)
- Finition intérieure et extérieure en béton lisse de coffrage métallique
- Murs d'une résistance de loin supérieure à une maçonnerie traditionnelle.
- Préfabrication indépendante des conditions atmosphériques
- Montage rapide
- Pas de déchets sur chantier



2. Texte de cahier de charges

Réalisation d'un mur en béton armé à l'aide de prémurs Alpha Béton ou équivalent.

Les prémurs se composent de deux parois de béton d'environ 6 - 7 cm d'épaisseur, reliées entre-elles par l'intermédiaire de poutres tridimensionnelles.

Les prémurs sont préfabriqués suivant des plans de détails réalisés par le fabricant. Toutes les réservations, passages pour conduites, ... ainsi que les armatures nécessaires à la stabilité du mur fini sont prévues et incorporées en usine.

Les éléments sont montés, mis d'aplomb et étauçonnés suivant les indications du plan de montage.

Après montage sur chantier, les armatures de liaison et éventuellement d'autres armatures supplémentaires sont posées suivant indications du bureau d'études.

Les joints verticaux et horizontaux sont, en fonction des exigences optiques attribuées à la paroi, coffrés, rejointoyés ou spatulés. Le béton de seconde phase doit être, en fonction des exigences de la stabilité, d'une qualité supérieure ou égale à un C 30/37. Lors du bétonnage, on respectera la vitesse de bétonnage prescrite. Le béton sera soigneusement vibré.

L'ensemble de la mise en œuvre sera réalisé suivant les prescriptions du fabricant, les normes en vigueur, ainsi que suivant les règles de l'art de la construction.



3. Mise en œuvre

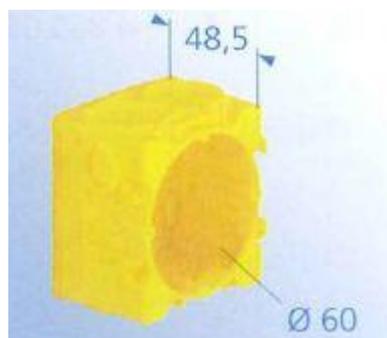
Mise en œuvre suivant instructions de montage des prémurs disponible sur le site www.alphabeton.com



4. Accessoires complémentaires

Blochets électriques :

Placement d'un boîtier pour l'incorporation des accessoires électriques munis d'un tubage D20 vers le bas du mur. Placement de tubages supplémentaires sur demande



Réservation sanitaire :

Possibilité de réservation pour le placement de tuyauteries encastrées, (réalisation sur demande).



Armatures :

Des éléments de renfort supplémentaires tels que des aciers à béton, des cages d'armature peuvent être intégrés suivant demande.

Attention:

Tous les renseignements indiqués dans ce document-ci, proviennent d'ouvrages de références, des normes et de notre expérience. Les renseignements et détails techniques indiqués n'engagent par contre en rien notre responsabilité. Tous les calculs de stabilité, la surveillance de chantier, la réalisation des travaux, ... sont à charge du client et sont à concevoir et à exécuter suivant les normes en vigueur, ainsi que suivant les règles de l'art de la construction.

